

Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 17 octobre 2019

20 h 00 - Ouverture de la séance du C.M.

SONT PRESENTS :

Mesdames Muriel MULLER, Sybille HERICOTTE, Sophie BOGDANOVIC, Dominique LAURE-BALDASSARI, Françoise SAMUEL; Messieurs Pierre-Yves REYNAUD, Jérôme SAMUEL, Jean SCHULER, Pierre REYNAUD, Serge SAMUEL

Absente excusée :

Carole SHELLSHEAR a donné pouvoir à Dominique LAURE BALDASSARI

Dominique LAURE BALDASSARI est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu du conseil municipal du 28 juin 2019 est adopté.

ORDURES MENAGERES – Mme le Maire présente aux conseillers les montants de taxes d'ordures ménagères à se faire rembourser par les locataires (payés par la commune en totalité sur ses taxes foncières). Accepté à l'unanimité.

CLECT – La CCSB présente le rapport sur l'évaluation des charges transférées et les conseillers municipaux en prennent connaissance. Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité approuve ce rapport.

ECOLE DE TRECLEOUX – La commune présente un état des charges de fonctionnement de l'école de TRECLEOUX pour l'année 2018/2019 au prorata du nombre d'élèves. La somme de 827 €/enfant sera remboursée par les communes de GARDE COLOMBE, SALEON, LAZER et MONTJAY. Accepté à l'unanimité.

ADSEA – Le fournisseur ADSEA, ESAT de Rosans renouvelle son engagement de fournitures de repas à la cantine de l'école de TRECLEOUX au prix de 5,17 € par enfant facturé à la commune. Accepté à l'unanimité.

CANALISATION EAU POTABLE – La canalisation qui va chez Mr PAGNI casse régulièrement ; la commune présente un dossier de demande de subvention auprès du Département et sollicite 60 %. Accepté à l'unanimité.

DEFENSE DES SERVICES DES FINANCES PUBLIQUES – Une motion est présentée pour refuser la suppression des trésoreries rurales. Acceptée à l’unanimité.

PONTS SUR LA BLAISANCE – Les services d’ingénierie du Département proposent d’établir un constat sur l’état des ponts communaux qui enjambent la Blaisance. Une convention sera signée entre les parties. Acceptée à l’unanimité.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D’ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS DE 2018 – Un lien est mis en ligne sur le site de Trescléoux ainsi que sur le prochain bulletin municipal : <https://www.sisteronais-buech.fr/environnement/rapport-annuel-sur-le-prix-et-la-qualite-du-service-public-delimitation-des-dechets-2018/>

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES – Pour faire suite au RGPD, le Centre de Gestion propose un délégué à la protection des données (celui-ci doit être extérieur à la collectivité). Une convention sera signée entre les parties. Acceptée à l’unanimité.

VIREMENT DE CREDIT – Pour permettre le changement du poste informatique, il est nécessaire d’effectuer un virement de crédit de 2000 € du compte 23 au compte 21. Accepté à l’unanimité.

OPERATION FACADE TOITURE – Un dossier est présenté par M. REYNAUD Pierre, validé par SOLIHA05 et la commune accepte à l’unanimité la subvention de 1429 euros pour la peinture de la façade.

PROJET SKI 2019/2020 – L’école d’Eyguians propose un projet ski à la Jarjatte en janvier 2020 avec les élèves du RPI. Une participation de 60 € par enfant est demandée aux communes concernées. Acceptée à l’unanimité.

Questions diverses :

* Mr BEGNIS souhaite que la voirie du lotissement Les Pistoles devienne communale.

* La Déclaration d’Utilité Publique du captage de Chauvet a été signée par le Préfet.

* Mathilde SAMUEL a été retenue pour effectuer les démarches du recensement de la population en 2020.

* Le vendredi 13 décembre à la Maison Pour Tous à LAGRAND, organisation par les écoles de l’arbre de Noël intercommunal.

* Cérémonie du 11 novembre à 11h30.

La séance est levée à 22 h 00